

observation, et nous contentâmes de dire que nous ne voyions pas d'inconvénient à ce que le Supérieur du Séminaire ne fût plus Curé, pourvu qu'il eût toujours la libre disposition de ses Ecclesiastiques, et que ceux-ci ne fussent pas abandonnés à la discrétion arbitraire du Prélat. Il nous dit d'être tranquilles à cet égard; et que pour que l'Evêque n'eût pas la liberté de nous faire mourir d'inanition en révoquant sans raison les Prêtres du Séminaire, la Congrégation marquerait en détail, dans son décret, les cas où l'Evêque pourrait ou ne pourrait pas user de son droit de révocation; qu'au reste la Sacrée Congrégation voulait conserver la Paroisse dans son entier et la laisser au Séminaire; que pour cela on tracerait sur le plan de la Paroisse actuelle une ligne de circonscription; et que si, par la suite, il se formait en dehors de cette ligne des agglomérations, l'Evêque pourrait les ériger en paroisses, et donner ces Paroisses à qui il voudrait.

Je dois ajouter que ce Cardinal, mécontent des instances répétées de l'Evêque pour obtenir la permission d'ériger une Université à Montréal au préjudice de celle de Québec, ne nous reçut jamais sans nous parler contre ce bon Prélat. Il nous disait et redisait, entre autres choses, qu'il aimerait mieux avoir à traiter avec le démon qu'avec un saint qui mange; que cet Evêque, qui se disait si Romain, revenait cependant sur les jugements de Rome; qu'à l'en croire, le Pape l'avait débouté précédemment de ses prétentions pour une Université à Montréal, sans l'avoir entendu; et que dans le jugement nouveau que les Cardinaux venaient de prononcer contre lui, ils avaient porté leur sentence sans avoir lu ses Mémoires; qu'enfin il nous plaignait d'avoir affaire avec un homme si entêté. Il nous a toujours rappelé avec blâme, et répété cent fois, la conduite de l'Evêque dans la proscription du rabat Français; et comme il en parlait aussi à d'autres qu'à nous, et que l'Evêque était allé se plaindre à lui de ce qu'il le plaisantait ainsi à tout propos, il lui avait répondu: « Oui, ce